



## Les sections européennes

Rentrée scolaire 2017



À la rentrée 2017, 7 355 élèves sont inscrits en section européenne dans 68 lycées publics ou privés sous contrat de l'académie de Strasbourg. Ils représentent 14,3% des lycéens du second cycle général et technologique et 8,4% de ceux en baccalauréat professionnel (12,8% de l'ensemble de ces diplômés). Les 67 sections d'anglais rassemblent 69,2% des effectifs et les 64 sections d'allemand, 27,7%. La réussite au baccalauréat des élèves en cursus européen est de 97,1% contre 89,3% pour l'ensemble des élèves de l'académie.

**+ 3,9%** d'élèves à la rentrée 2017

**+ 125%** depuis la rentrée 2007

**5** langues : anglais, allemand, espagnol, portugais, italien

**139** sections européennes dans 68 lycées sur 94

**81,9%** de validation de la mention européenne

REPÈRES

**Tableau 1** Répartition des élèves des sections européennes par filière et département

	Bas-Rhin			Haut-Rhin			Académie		
	Effectif 2017	% par rapport au total	Évol. 2016 (%)	Effectif 2017	% par rapport au total	Évol. 2016 (%)	Effectif 2017	% par rapport au total	Évol. 2016 (%)
Voie GT*	3 427	13,2	+6,7	2 736	16,0	+3,7	6 163	14,3	+5,4
Voie Pro**	583	7,3	+3,2	609	9,9	-7,9	1 192	8,4	-2,8
<b>Ensemble</b>	<b>4 010</b>	<b>11,8</b>	<b>+6,2</b>	<b>3 345</b>	<b>14,3</b>	<b>+1,4</b>	<b>7 355</b>	<b>12,8</b>	<b>+3,9</b>

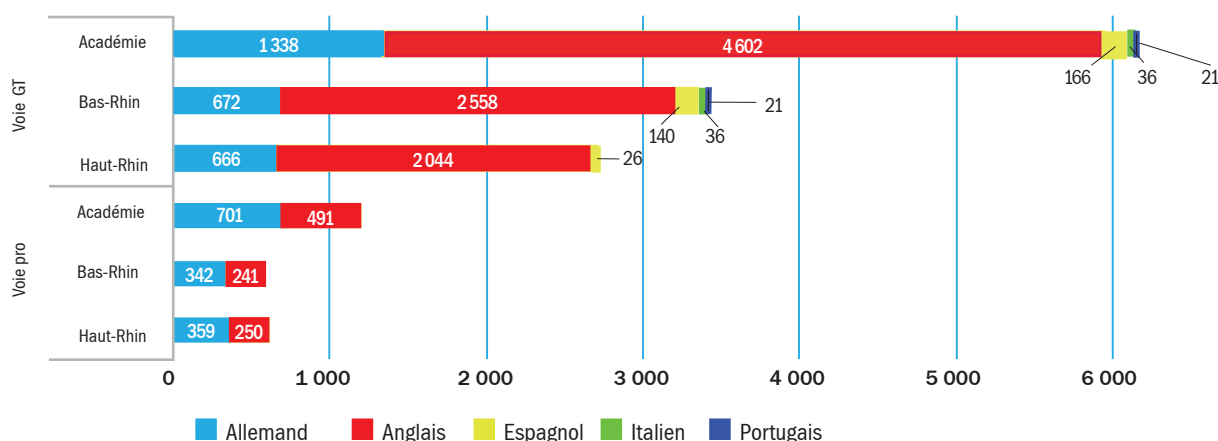
\* 2de GT, 1re G et T, terminale G et T

\*\* 2de, 1re et terminale professionnelle

À la rentrée 2017, les sections européennes en lycée accueillent 7 355 élèves de l'académie, soit 12,8% des effectifs des niveaux dans lesquelles sont dispensées (10,3% au niveau national). Elles scolarisent 14,3% des élèves du second cycle général et technologique (12,3% en France) et 8,4% des lycéens en baccalauréat professionnel (4,3% en France). Si les effectifs sont plus forts dans le Bas-Rhin (4 010 élèves contre 3 345),

la proportion d'élèves est supérieure dans le Haut-Rhin (14,3% contre 11,8%). La progression des effectifs à la rentrée 2017 est de 3,9% (2,4% pour la France), avec une hausse plus marquée dans le Bas-Rhin (+6,2%) que dans le Haut-Rhin (+1,4%).

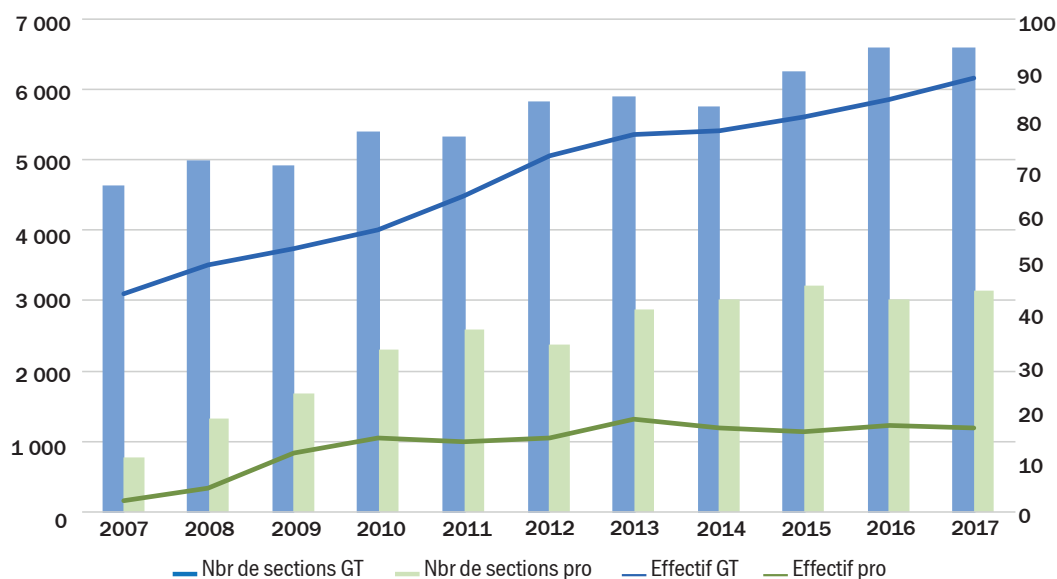
**Graphique 1** Effectifs en sections européennes selon la langue de section



Les élèves de sections européennes sont répartis en 5 langues de section en voie générale et technologique : 4 602 élèves en anglais, 1 338 en allemand, 166 en espagnol, 36 en italien et 21 en portugais. Les sections anglaises rassemblent

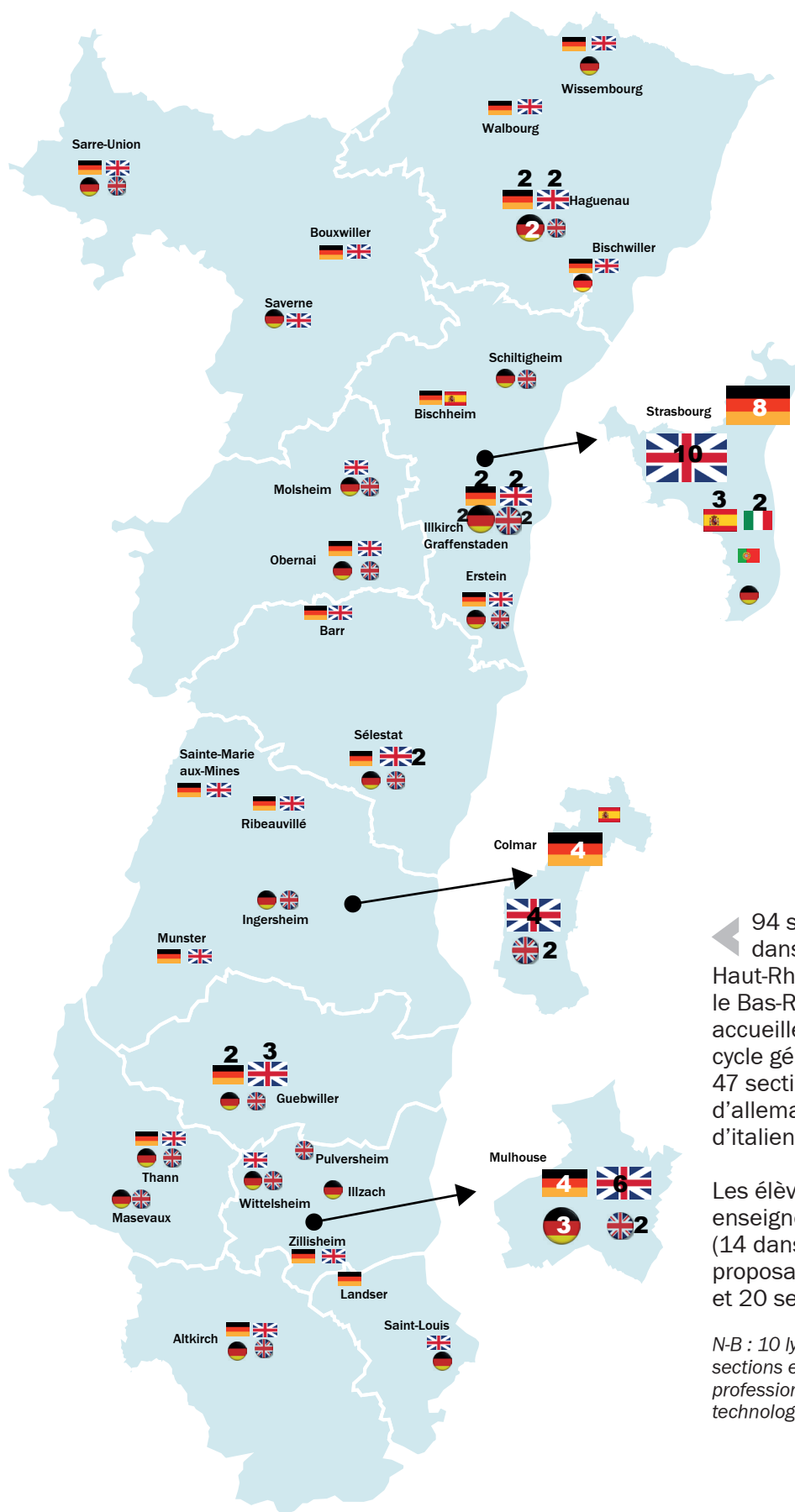
ainsi 74,7% des élèves contre 21,7% pour les sections allemandes. Dans la voie professionnelle, les sections allemandes sont majoritaires (58,8%) avec 701 élèves, tandis que les sections anglaises regroupent 491 élèves (41,2%).

**Graphique 2** Évolution des effectifs et du nombre de sections européennes selon la filière



Entre les rentrées 2007 et 2017, les effectifs des sections européennes en lycée ont été multipliés par 2,25 passant de 3 264 à 7 355 élèves. Dans le 2d cycle général et technologique, la progression des effectifs est continue sur la période : 3 094 élèves dans 66 sections en 2007, 6 163 élèves dans 94 sections en 2017 soit une progression de 100%. En voie professionnelle, les sections européennes pouvaient, en plus du bac pro, également être suivies en BEP et ce jusqu'à sa disparition à la

rentrée 2012. Dans cette filière, la croissance des effectifs est très forte jusqu'en 2010 : 170 élèves dans 11 sections en 2007, 1 047 élèves dans 33 sections en 2010. En 2011 et 2012, les effectifs se maintiennent autour de 1 000 élèves avant un pic de 1 315 élèves à la rentrée 2013. En 2014 et 2015, les effectifs diminuent légèrement pour se stabiliser aux alentours de 1 200 élèves. À la rentrée 2017, 7 fois plus d'élèves qu'en 2007 sont inscrits dans les 45 sections de la filière professionnelle (1 192 élèves).



**Légende**

**2** Nombre de sections  
(Il est de 1 si aucun chiffre n'est indiqué)

**Langue de section en filières générales et technologiques**

- Allemand
- Anglais
- Espagnol
- Italien
- Portugais

**Langue de section en filières professionnelles**

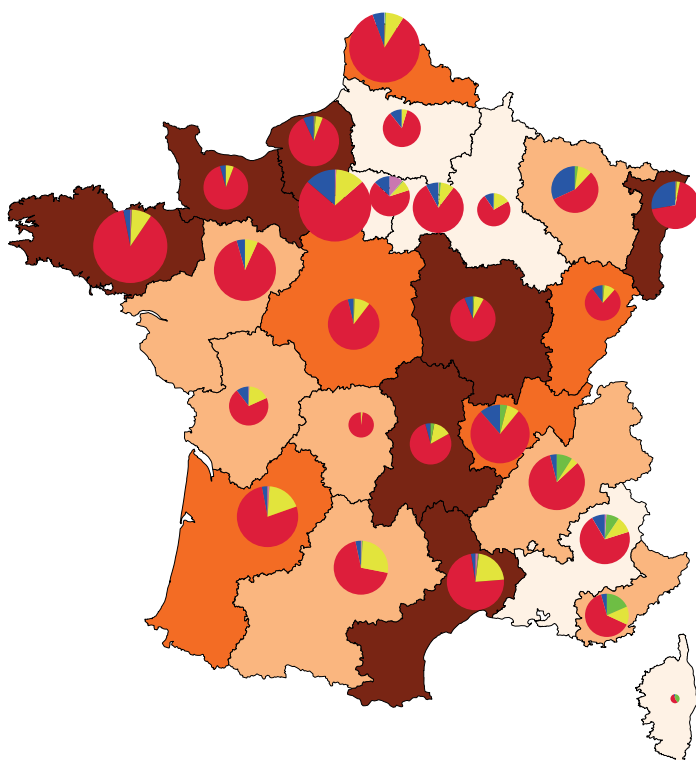
- Allemand
- Anglais
- Limite district

94 sections européennes (55 dans le Bas-Rhin, 39 dans le Haut-Rhin) dans 50 lycées (28 dans le Bas-Rhin, 22 dans le Haut-Rhin) accueillent les élèves du second cycle général et technologique : 47 sections d'anglais, 39 d'allemand, 5 d'espagnol, 2 d'italien et 1 de portugais.

Les élèves de bac pro suivent cet enseignement dans 28 lycées (14 dans chaque département) proposant 25 sections d'allemand et 20 sections d'anglais.

*N-B : 10 lycées polyvalents offrant des sections européennes dans la voie professionnelle et dans la voie générale et technologique sont comptabilisés deux fois.*

**Carte 3** Proportion d'élèves en sections européennes et répartition selon la langue de section



Les sections d'anglais, qui prédominent dans l'ensemble des académies, rassemblent 69,2% des 7 355 élèves des sections européennes de l'académie (78,7% en France métropolitaine).

Les sections d'allemand, plus répandues dans l'Est, constituent 27,7% des effectifs de l'académie et 32,0% de ceux de Nancy-Metz (8,0% au niveau national). On retrouve les sections d'espagnol surtout dans le Sud-Ouest (Toulouse, Montpellier, Bordeaux) et celles d'italien dans le Sud-Est (Corse, Nice, Grenoble). Les sections d'espagnol (2,3%), d'italien (0,5%) et de portugais (0,3%) concernent 3,1% des effectifs de l'académie (13,2% pour la France).



**Tableau 2** Réussite des élèves de sections européennes aux baccalauréats (session 2017)

	Bac général			Bac technologique			Bac professionnel		
	Présents	Taux de réussite	Validation mention*	Présents	Taux de réussite	Validation mention*	Présents	Taux de réussite	Validation mention*
Allemand	375	99,5	93,6	38	97,4	94,6	208	89,4	68,8
Anglais	1 293	98,9	95,1	123	96,7	75,6	184	88,6	63,2
Espagnol	38	94,7	88,9						
Italien	4	100,0	100,0						
Portugais	8	87,5	100,0	1	100,0	100,0			
<b>Ensemble</b>	<b>1 718</b>	<b>98,9</b>	<b>94,6</b>	<b>162</b>	<b>96,9</b>	<b>80,3</b>	<b>392</b>	<b>89,0</b>	<b>66,2</b>

(\*) L'obtention du baccalauréat n'est pas conditionnée par la validation de la mention "section européenne"

La scolarité en section européenne est sanctionnée par une indication "section européenne" sur le diplôme du baccalauréat.

À la session 2017, 89,1% des admis des sections européennes ont validé cette mention, tous bacs confondus. Le taux de réussite des élèves de sections européennes est supérieur à celui de l'ensemble des candidats : +7,1 points pour le baccalauréat professionnel, +6,0 points pour le baccalauréat technologique et +5,8 points pour le baccalauréat général.

**Champ**

Sont pris en compte les élèves sous statut scolaire suivant une formation du second degré dans un établissement public ou privé sous contrat.

**Définition**

Les sections européennes, créées en 1992, proposent l'enseignement, dans la langue de la section, de disciplines non linguistiques fondamentales. Des activités culturelles et d'échanges sont organisées, visant à faire acquérir aux élèves une connaissance approfondie de la culture du ou des pays dans le(s) quel(s) est/sont parlée(s) la langue de la section. La scolarité est sanctionnée par une mention section européenne sur le diplôme du baccalauréat. L'obtention du baccalauréat n'est pas conditionnée par la validation de la mention européenne.

**Sources**

Système d'information Scolarité au 05/10/2017, Ocean